

Cosmed rejoint la marque collective Grasse Expertise



L'Association professionnelle Cosmed, via son Cosmetopôle Provence-Côte d'Azur, est fière de rejoindre la marque collective Grasse Expertise, qui fédère les professionnels des filières Parfum, Arôme, Cosmétique, Santé & Bien-être implantées sur le territoire.

Parmi les 220 entreprises du Cosmetopôle Provence Côte d'Azur de Cosmed, 56 sont situées sur le territoire grassois représentant environ 1500 salariés et 700 M€ de chiffre d'affaires. Et parmi elles, 15 déjà sont labellisées Grasse Expertise (Albert Vieille, Argeville, Aromax, Bougie et Senteur, Fragonard, Robertet, etc.).

Cette marque collective, créée par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse en 2017, compte aujourd'hui près de 90 entreprises qui s'engagent à soutenir la production et les producteurs de plantes à parfum aromatiques et médicinales du territoire et qui contribuent à l'amélioration continue et au rayonnement des savoir-faire de manière qualitative et significative

Cet engagement avec Grasse Expertise est au cœur des missions des Cosmetopôles Cosmed : créer du lien entre les entreprises sur un territoire, contribuer à leur développement en favorisant leur intégration à un écosystème local dynamique et inclusif, et leur faire connaître les partenaires dynamiques sur lesquels ils peuvent compter pour leur développement économique. Pour Jean-Marc GIROUX, Président de Cosmed et Vice-Président du Pôle Innov'Alliance « *Adhérer à la marque Grasse Expertise via le Cosmetopôle Provence Côte d'Azur est, pour Cosmed, un geste fort de soutien à une filière – celle de la naturalité, que nous avons toujours promue, et à un territoire – celui de Grasse.* »

Cosmed est déjà fortement engagée dans la naturalité, aux côtés de la Région et du Pôle Innov'Alliance avec l'OIR Naturalité. L'opération d'intérêt régional, qui a démarré en 2017, fait la part belle aux cosmétiques naturels et positionne la Région comme leader en matière de naturalité.

Pour Charlotte DAEFFLER, Présidente du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse « *L'adhésion du Cosmetopôle Provence Côte d'Azur de Cosmed à Grasse Expertise rappelle que notre marque collective et territoriale fédère les 4 filières d'excellence de notre territoire : Parfumerie, Arômes, Bien Être et bien sûr la Cosmétique ! Nous sommes très heureux de ce renforcement de liens avec Cosmed via le Cosmetopôle qui présage, je n'en doute pas de belles collaborations sur notre territoire.* »

A propos de COSMED :

COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1020 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les parlementaires ou les institutionnels en Région.

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès.

A propos du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse:

Association loi 1901, le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse rassemble près de 180 dirigeants d'entreprises du bassin grassois autour de projets communs au service d'un territoire dynamique et attractif. Parmi les actions du Club, la valorisation du patrimoine agricole grassois tient une place importante, notamment à travers la marque collective Grasse Expertise (près de 90 entreprises labellisées) et son soutien à l'agriculture locale.

Votre contact Presse :

- Jean Marc Giroux, Président Cosmed, giroux.jm@gmail.com, 06 17 08 54 75
- Marithé Béchu, Responsable de Développement Grasse Expertise, marithe.bechu@club-entrepreneurs-grasse.com, 06 61 21 58 55